

Septembre
2012

L'ECOLE ICI, IL Y A 200 ANS!

C'est surréaliste!

« Le conseil d'Entrecasteaux, considérant qu'il existe déjà une école de filles avec une institutrice privée, pour celles qui peuvent payer et qui sont des filles de propriétaires, artistes, ou ménagers, retient que les filles de cultivateurs, qui sont les plus nombreuses, n'ont en général pas de goût pour suivre l'enseignement. Et ce qui le prouve c'est que quelques moyens qu'ont les parents, ils ne les envoient pas à l'école payante.

Et d'ailleurs la majeure partie des habitants étant à la campagne, ce serait un dérangement pour eux, qui nuirait à leurs occupations ordinaires.

Considérant aussi que dans un pays d'agriculteurs comme Entrecasteaux, la meilleure éducation que puisse recevoir la fille d'un cultivateur ou d'un indigent est celle que leur donnent leurs parents, et qui tend à les faire se servir au plus tôt de leurs bras, a unanimement délibéré de n'accorder aucun supplément à la maîtresse, attendu qu'il n'y a pas lieu de lui confier les filles indigentes. »

Extrait de « Histoire d'Entrecasteaux et de Saint Antonin » de J. Seillé

TONININFO

Bulletin d'information de Saint Antonin du Var



Nous préférons en effet, cette année encore, dire toute notre confiance aux acteurs de la vie antonaise, et former à leur endroit,

des vœux de pleine réussite dans leurs activités.

Hier soir le village était en fête. Musique, chant, danse, pizzas et vin rosé étaient au programme.

La bonne humeur ambiante résonnait un peu comme un défi à l'inévitable échéance du lundi qui allait suivre : la rentrée!

Les chroniqueurs y vont tous de leurs pronostics et de leurs analyses sur le « climat » social, la « santé » économique ou la « crise » financière.

Eh bien qu'il nous soit permis de ne pas hurler avec les loups et de laisser les Cassandra à leurs rituelles prophéties de septembre.

Aux membres du corps enseignant, dont nous n'avons cessé de souligner le rôle déterminant qu'ils tiennent, tant au plan éducatif que sociétal, dans des petites structures comme la notre, et à leurs élèves, nous souhaitons une année scolaire riche en satisfactions et en succès.

Que nos agriculteurs, rassurés par les épisodes pluvieux de ces derniers jours, aient le bonheur d'enregistrer une récolte abondante et de qualité.

Quant à vous mesdames et messieurs les chasseurs, avec toute la prudence qui s'impose à votre discipline, que votre saison soit gi-

boyeuse certes, mais surtout propice au développement de contacts courtois et amicaux avec le public.

A tous les membres de nos clubs et associations, nous tenons à redire le prix que nous attachons à leur action. Parce qu'ils sont les moteurs de la dynamique villageoise que nous voulons promouvoir, nous les encourageons à maintenir, voire à développer, le niveau, la nature et la qualité de leurs activités.

A vous tous, antonais et sympathisants, en dépit des difficultés que l'on nous « prédit », nous souhaitons que cette rentrée ouvre une porte sur des espoirs, des satisfactions et des joies.

A vous mes amis élus et employés municipaux, je n'aurai que deux mots à votre intention : « Au travail », mais je vous les dis avec beaucoup d'estime et de tendresse.

Bien cordialement

SB



TONIN PLAGE Il n'y avait probablement pas meilleure manière de mettre un terme aux « Juedis du Cigaloun ». Pour cause d'intempéries, le sable ne recouvrait pas le terre plein; mais il n'empêche, en paraphrasant une formule qui faisait florès en 1968, à Saint Antonin, jeudi 30 août, il y avait « sous le goudron, la plage ».

Merci à nos sympathiques hôtes du Cigaloun, merci au nombreux et « tonique » public présent, de donner au village le rythme et la couleur que nous aimons.



ENLEVEMENT DES ENCOMBRANTS

JEUDI 20
Septembre
04 94 04 42 08

Nouvelle association

Son nom : «**6A**»

Association
Antonaise des
Agriculteurs
Artistes
Artisans et
Actifs.

Objet : organiser des activités à caractère festif, ludique, informatif et culturel.

Siège social : 412 chemin des Sarins.

Déclarée en Sous-Préfecture de Brignoles le 3 juillet 2012.

« 6A » sera présente le 16 septembre à la journée des assocs, et assurera l'animation musicale en fin de matinée



La prochaine séance publique du conseil municipal se tiendra le mercredi 19 septembre à 18 heures 30

Salle des fêtes

Comme il vous est possible de le constater en dernière page du bulletin, les activités associatives sont en plein essor dans notre commune. Par ailleurs, les demandes d'occupation pour des réceptions privées de fins de semaines sont également de plus en plus nombreuses. Enfin, l'exiguïté du local et son manque de fonctionnalité, sont autant d'entraves à la bonne organisation de réunions publiques ou de manifestations communales en espace couvert.

Un tel constat n'est pas cohérent avec notre volonté d'agir en faveur de l'attractivité du village et de sa dynamisation. Il faut donc améliorer la situation.

Le mécénat d'entreprise contracté avec « Solaire Direct », constructeur du parc photovoltaïque de Salgues, nous offre des opportunités en la matière.

Faute de pouvoir disposer du foncier nécessaire pour la construction d'un nouveau bâtiment, nous nous orientons vers la modification des infrastructures existantes (salle des fêtes + hangar technique). Une étude de faisabilité va être lancée en ce sens auprès d'un architecte.

Josiane Husser, adjointe déléguée à l'activité associative, est en charge de ce dossier. En temps opportun, elle consultera les responsables d'associations pour recueillir leurs avis.

Subventions 2012

Le conseil général du Var vient de nous accorder les subventions suivantes :

- 20 000 € pour la réfection de la voirie communale aux Estelles et aux Vieilles
- 50 000 € pour la 2^e tranche des travaux de valorisation du parvis de la chapelle.
- 30 000 € de dotation spéciale aux petites communes.

Travaux

Sauf imprévu de dernière minute, la société EIFFAGE entreprendra les travaux de réfection de la portion du chemin de Salgues, située entre l'aqueduc et la limite de commune avec Flayosc, autrement appelée « Le Pradas », à compter du

lundi 8 octobre 2012.

Des restrictions de circulation seront mises en œuvre par arrêté municipal.

Travaux sur pipeline

La société du pipeline Méditerranée-Rhône nous informe que l'entreprise TRANI est chargée d'effectuer les travaux de débroussaillage sur la servitude de canalisation qui traverse notre commune.

Ces travaux, effectués sur le tracé allant de Fos/Mer à Puget/Argens, débuteront le 3 septembre et dureront environ 4 mois.

Transports scolaires 2012-2013

Le Conseil Général, maître d'ouvrage du Réseau VARLIB, nous communique les précisions suivantes

☞ Tous les autocars du réseau VARLIB sont équipés de pupitres qui enregistrent les « cartes sans contact » que doivent détenir tous les élèves.

☞ L'abonnement scolaire, appelé "Pass'Jeune" est annuel et est valable 7j/7 sur toutes les lignes VARLIB du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante, vacances scolaires incluses.

☞ Les élèves doivent **SYSTÉMATIQUEMENT VALIDER** leurs cartes sur les pupitres à chaque montée dans le car.

☞ Ces dispositions n'entraînent pas de coût supplémentaire pour les familles, dont la participation est de 100€/enf.

Emploi du feu

Il n'est peut être pas superflu de rappeler que l'usage du feu dans le département du Var est interdit jusqu'au 30 septembre.

Seul le Préfet peut accorder des dérogations, sous réserve de déposer une demande 3 semaines au moins avant la date prévue.

Le maire ne peut que délivrer des autorisations pour feux de cuisson (barbecues) et d'artifice, si demandés 10 jours avant.

Les élus locaux

Dans le cadre de la préparation des Etats généraux de la démocratie locale des 4 et 5 octobre 2012, le Sénat a demandé à près de 500 000 élus de France (maires, conseillers généraux, municipaux,...) de répondre à un vaste questionnaire destiné à définir leurs attentes et recueillir leurs propositions.

Près de 20 000 ont répondu.

Il ressort de cette enquête les éléments suivants :

◇ **70 %** des élus éprouvent beaucoup de satisfaction

dans l'exercice de leur mandat.

◇ **88%** estiment que le mandat est un engagement civique.

◇ **57%** sont favorables à un abaissement du seuil de 3 500 habitants pour le scrutin de liste sans panachage.

◇ **89%** jugent indispensable ou utile, la mise en place d'un statut de l'élu, précisant droits et obligations déterminés par la loi.

◇ **63%** pensent que la taxe d'habitation devrait être cal-

culée en partie, voire en totalité sur les revenus du ménage.

A une forte majorité, ils attendent une meilleure prise en compte, par l'Etat, de leur pouvoir de décision et d'adaptation aux spécificités de leur territoire.

Ils sont également en attente d'un allègement de certaines contraintes législatives et réglementaires, en particulier en matière d'urbanisme et de marchés publics.

De nouveaux radars

Le 23 août, à l'occasion d'un contrôle routier dans la région toulonnaise, la directrice de cabinet du Préfet du Var, a confirmé que de nouveaux radars allaient être déployés dans le Var.

Il pourra s'agir de radars classiques, de radars aux feux tricolores et de radars-tronçons.

Matériel informatique à bas coût

Cévennes Libres, est une association de loi 1901, agréée « Entreprise d'insertion » qui intervient avant la mise en déchet du matériel informatique, reconditionne les ordinateurs, et les revend à des prix défiant toute concurrence, aux associations, écoles, demandeurs d'emplois et étudiants.

Catalogue consultable sur : <http://www.ordi-solidaire.fr>
cevenneslibres@cevenneslibres.net
Tel : 04 66 86 01 58

Forum de l'alternance



La Mission locale Ouest Var associée avec le Centre de Formation des Apprentis de Saint Maximin, le Pôle Emploi et l'Union Patronale Varoise, organise la 2^e édition du Forum de l'alternance le *mercredi 19 septembre de 14 heures à 17 heures au Hall des expositions de Brignoles*

Majoration des droits à construire

La loi augmentant les droits à construire adoptée en mars par le précédent gouvernement **A ÉTÉ ABROGÉE**. Ce texte majorait de 30 % pendant 3 ans les droits à construire qui résultaient de l'application des règles des plans d'occupation des sols et des plans locaux d'urbanisme.

Le nouveau parlement a estimé que cette disposition avait été prise dans la précipitation et sans consultation des acteurs du secteur et d'être redondante avec d'autres dispositifs. Le texte aurait été contraignant pour les collectivités locales (...).

Gaz de schiste

Monsieur Olivier Audibert-Troin, député de la 8^e circonscription du Var, a écrit à Madame Delphine BATHO, Ministre de l'écologie, pour attirer son attention sur « *l'inquiétude légitime de nombreuses communes du Var et de leurs populations* » et lui demande de « *confirmer l'interdiction de la fracture hydraulique, tout particulièrement concernant le permis dit de Brignoles, en cours d'instruction au ministère.* »

Échéances électorales

Sachant que la création du conseiller territorial unique Département-Région, prévue par le gouvernement précédent, est désormais quasiment « lettre morte », puisque le Président de la République entend revenir aux deux mandats, le calendrier des prochaines élections sera certainement modifié.

Ce qui semble aujourd'hui se dessiner, fixe nos prochains rendez vous avec les urnes en 2014 pour les municipales, les européennes et les sénatoriales; et en 2015 [ou 2016?] pour les régionales et les cantonales.

Le seuil de population des communes dans lesquelles le panachage ne sera plus autorisé n'est pas encore fixé.

Le 11 novembre

A compter de cette année, la journée du 11 novembre, jour anniversaire de l'armistice de 1918 et de "commémoration de la victoire et de la paix", soit aussi un jour d'hommage à l'ensemble de ceux qui sont "morts pour la France" qu'ils soient civils ou militaires, qu'ils aient péri dans des conflits actuels ou des conflits anciens.

SEPTEMBRE
2012

Commune de
Saint Antonin du var
Route d'Entrecasteaux
83510

Téléphone : 04 94 04 42 08
Télécopie : 04 94 04 41 05
Messagerie :
saint.antonin.mairie@orange.fr



« PIZZAIOLA »



Notre pizzaio-
la locale re-
prend ses
jours et horai-
res hors-saison
à compter du

samedi 1^o septembre.

Soit les jeudi, vendredi et
samedi de chaque semaine
à partir de 18 heures.

SALON MOTO

Pour les mo-
tards et sym-
pathisants,
l'Office de



tourisme du Luc en Pro-
vence organise son 1^o
salon Moto, le dimanche 9
septembre 2012.

Sur le circuit du var, Base
de loisirs du Luc en Pro-
vence, de 10 heures à 19
heures. [Il n'y a donc aucu-
ne difficulté pour participer
aussi, à la paella de Mento-
ne]

ANIMATIONS ET LOISIRS

La grande « PAELLA » de Mentone

Dimanche 9 septembre 2012 à midi

Sous tentes de réception, sur le parking du hameau

Plat principal + dessert pour 11 euros [Boissons non fournies]

Vente de tickets dans les commerces habituels

L'animation musicale est assurée par « Jean tilutin »

La paella est réalisée par « Lou Cigaloun »

N'oubliez pas vos couverts!

DIMANCHE 16 SEPTEMBRE 2012

Journée des associations

De 09 heures à midi les respon-
sables et membres des associa-
tions locales, vous présenteront
leurs activités et enregistreront
les adhésions pour la saison
2012/2013.

VIDE-GRENIERS

De 08 heures à 16 heures
dans le parc du Square Jean
Fustier.

Emplacements gratuits
Mais inscription préalable des
exposants obligatoire.
S'adresser en mairie

GYMTONIN

Toujours aussi dynami-
que, le club de gym vous
propose cette année une
palette de disciplines

pour tous les goûts et tous les âges. Jugez en ...

ET C'EST LA RENTREE
POUR LES AUTRES
CLUBS AUSSI...

Le **BRIDGE** c'est le LUNDI
après-midi de 14 à 18 heures

Le **SCRABBLE** c'est le
VENDREDI après-midi de 14
à 18 heures au Cigaloun.

Le **CLUB DES ANCIENS**
c'est un MERCREDI après-
midi sur deux, a/c du 12/09

Le **CLUB DJEMBE** c'est
le MERCREDI soir de 17.30 à
20.00

Le **YOGA** c'est le LUNDI
soir de 18.30 à 20.00 a/c du
17 septembre

La **RANDONNEE** avec
les Sentes Antonaises,
c'est un jeudi sur deux.

LE MARDI

♦ De 18.00 à 18.30

Cours de STEP

♦ De 18.30 à 19.30

Cours de gymnastique

LE JEUDI

♦ De 18.30 à 19.30

Cours de gymnastique

♦ De 19.30 à 20.00

Cardio-Style-Dance

LE MERCREDI

♦ De 09.00 à 10.00

Gym pour seniors

♦ De 10.30 à 11.30

Gym pour enfants

UN MERCREDI SUR

DEUX

♦ De 18.30 à 20.00

Dance-Cabaret

COURS OUVERTS À TOUS

Les cours se tiennent en salle des fêtes et débutent le
Mardi 4 septembre 2012

Renseignements et Inscriptions aux numéros suivants :
06 14 14 87 69 - 06 48 37 12 05 - 04 94 04 77 06 76